

**Procès-verbal du Conseil de la  
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON**

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue lundi le 5 mai 2014 à compter de 19h00 au 300, rue Saint-Patrice, Sherrington.

Sont présent(e)s:

M. Daniel Lussier, maire;  
M. Mauro Lando, conseiller n° 1;  
Mme Isabelle Leduc, conseillère n°2;  
M. Pierre Boisvert, conseiller n° 3;  
Mme Christine Schultz, conseillère n°4;  
Mme Louise Lussier, conseillère n° 5.

Est absent :

M. Éric Beaudin, conseiller n° 6.

Les membres présents forment le quorum.

Sont également présents :

M<sup>e</sup> Raffaella Di Stasio, Secrétaire-trésorière ;  
M. Sylvain Boucher, Inspecteur et Coordonnateur des travaux publics.

**VÉRIFICATION DU QUORUM, PÉRIODE DE RECUEILLEMENT,  
OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

À 19h05, M. Daniel Lussier, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après la vérification du quorum et la période de recueillement.

Rés : 2014-05-131

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par Pierre Boisvert conseiller, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que lu.

**ADOPTÉE**

M. Daniel Lussier, maire, explique la raison pour laquelle le conseil retire le point relatif à l'adoption d'une résolution relative aux clauses obligatoires aux fins de privilégier les services des camionneurs locaux. En effet, il informe la population que le conseil souhaite élaborer une politique d'encouragement de l'achat local plus globale incluant tant les camionneurs, que les artisans et commerçants locaux.

Rés : 2014-05-132

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 AVRIL  
2014**

Il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Christine Schultz, conseillère, et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance du 3 mars 2014 soit accepté tel que lu, mais en s'assurant de corriger une erreur d'inscription du montant représentant l'Excédent (déficit) de fonctionnement dans la *Résolution n° 2014-04-110* (Dépôt et adoption des rapports financiers de l'année se terminant le 31 décembre 2013), le cas échéant.

**ADOPTÉE**

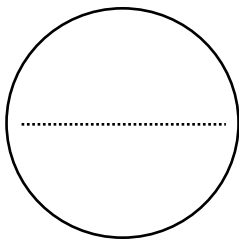
**DÉPÔT DU RAPPORT TRIMESTRIEL DES REVENUS ET DES  
DÉPENSES DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 MARS 2014;**

Mme Raffaella Di Stasio, Secrétaire-trésorière, dépose le rapport trimestriel des revenus et des dépenses du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2014 en séance.

Rés : 2014-05-133

**ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU  
5 MAI 2014**

M. Daniel Lussier, maire, dépose et fait la lecture de la liste des comptes payés et à payer au 5 mai 2014. Il est proposé par Christine Schultz,



**Procès-verbal du Conseil de la  
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

conseillère, appuyé par Pierre Boisvert, conseiller, et résolu unanimement que les comptes ajoutés et payés du mois d'avril 2014 soient acceptés au montant de 80 421,21 \$ et que les comptes à payer en date du 5 mai 2014 soient payés au montant de 54 288,17 \$.

**ADOPTÉE**

Rés : 2014-05-134

**RÈGLEMENT N° 289 RÉVISANT LE RÈGLEMENT N° 283  
INSTAURANT UN CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES  
ÉLUS MUNICIPAUX – ADOPTION**

Attendu que l'article 13 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (ci-après nommé la «Loi») précise que toute municipalité doit, avant le 1<sup>er</sup> mars qui suit toute élection générale, adopter un code d'éthique et de déontologie révisé qui remplace celui en vigueur, avec ou sans modification;

Attendu que les formalités prévues aux articles 8 à 12 de la Loi ont été respectées (*réf : résolution 2014-04-111*);

Attendu qu'un avis de motion a été régulièrement donné lors d'une séance ordinaire du conseil municipal tenue le 7 avril 2014 par M. Mauro Lando, conseiller;

Attendu que la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie du projet a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance à laquelle il doit être adopté et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

Attendu que M. Daniel Lussier, maire, a mentionné l'objet du règlement et sa portée durant la séance tenante;

En conséquence, il est proposé par Pierre Boisvert, conseillère, appuyé par Mauro Lando, conseiller, et résolu unanimement que le *Règlement n° 289 révisant le règlement n° 283 instaurant un code d'éthique et de déontologie des élus municipaux* est et soit adopté tel que rédigé.

**ADOPTÉE**

Avis de motion

**RÈGLEMENT N° 180-2 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 180  
DÉCRÉTANT UN TARIF POUR LES INCENDIES DES VÉHICULES  
DES NON-RÉSIDENTS DE LA MUNICIPALITÉ DE ST-PATRICE-  
DE-SHERRINGTON – AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par Isabelle Leduc, conseillère que le *Règlement n° 180-2 modifiant le règlement n° 180 décrétant un tarif pour les incendies des véhicules des non-résidents de la municipalité de St-Patrice-de-Sherrington* sera adopté lors d'une séance subséquente.

Avis de motion

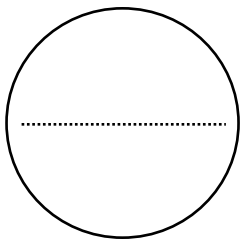
**RÈGLEMENT N° 254-1 RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS  
MUNICIPAUX – AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU  
PROJET DE RÈGLEMENT**

Avis de motion est donné par Pierre Boivert, conseiller, que le *Règlement n° 254-1 relatif au traitement des élus municipaux* sera adopté lors d'une séance subséquente.

Présentation

Mme Raffaella Di Stasio, Secrétaire-trésorière, présente le projet de règlement de la manière prescrite à l'article 8 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, (c.T-11.001).

- La rémunération du maire sera fixée à 7000.00 \$ et son allocation de dépenses à 3500.00 \$ et que la rémunération des conseillers sera fixée à 2333.33 \$ et leur allocation de dépenses à 1166.67 \$.



**Procès-verbal du Conseil de la  
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

- La rémunération proposée sera indexée pour chaque exercice financier municipal.
- Le règlement peut rétroagir au 1<sup>er</sup> janvier de l'année au cours de laquelle il entre en vigueur.

Rés : 2014-05-135

**ADHÉSION À LA 9<sup>E</sup> ÉDITION (2014-2016) DU PROGRAMME DES FLEURONS DU QUÉBEC**

Attendu que le Programme des Fleurons du Québec a pour objectif d'aider à faire reconnaître ou à développer les efforts d'embellissement horticoles des municipalités;

Attendu que l'adhésion permet qu'un classificateur horticole d'évaluer notre situation et de fournir des pistes d'amélioration;

En conséquence, il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement d'adhérer à la 9<sup>e</sup> édition (2014-2016) du Programme des Fleurons du Québec pour un montant de 1 035 \$ (tarif triennal), plus taxes.

**ADOPTÉE**

**NOMINATION DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2014**

Ce point est reporté à une séance subséquente.

Rés: 2014-05-136

**NOMINATION DES SIGNATAIRES DES CHÈQUES ET AUTORISATION POUR CARTES DE CRÉDIT**

Il est proposé par Christine Schultz, conseillère, appuyé par Isabelle Leduc, conseillère, et résolu unanimement :

- de nommer Mme Raffaella Di Stasio, Secrétaire-trésorière, signataire des chèques de la municipalité en remplacement de M. Michel Demers, Directeur général;
- d'autoriser Mme Raffaella Di Stasio, Secrétaire-trésorière, à demander à Visa-Desjardins, et à utiliser une carte de crédit au nom de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, avec une limite de crédit de 7 500 \$/mois, et ce, en remplacement de M. Michel Demers, Directeur général, le tout, dans le respect du *Règlement n<sup>o</sup> 288 décrétant la délégation de pouvoir et abrogeant toute réglementation similaire antérieure.*

**ADOPTÉE**

**CLAUSES OBLIGATOIRES AUX FINS DE PRIVILÉGIER LES SERVICES DES CAMIONNEURS LOCAUX**

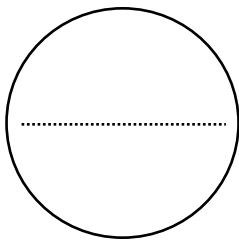
Ce point est reporté à une séance subséquente.

Rés : 2014-05-137

**ENTENTE AVEC LE CENTRE SPORTIF RÉGIONAL LOUIS CYR POUR LA LOCATION DE L'ARENA – PROPOSITION DE NAPIERVILLE**

Attendu que le conseil municipal de Napierville a signé une entente avec le Centre Sportif Régional Louis Cyr pour la location de l'aréna pour des activités durant toute l'année;

Attendu que la municipalité de Napierville propose à la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington de participer financièrement aux activités organisées jusqu'en avril 2015 pour un montant de 1 770,36 \$ afin de faire bénéficier ses citoyens de l'usage gratuit de l'aréna du Centre Sportif Régional Louis Cyr;



**Procès-verbal du Conseil de la  
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

Attendu que sans cette participation financière, le coût d'utilisation de cet aréna selon la tarification 2014 est de 1,00 \$/ enfant et personne du 3<sup>e</sup> âge et de 2, 00 \$/ adulte, par visite;

Attendu que la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington a sa propre patinoire mise à la disposition de ses citoyens et des citoyens des municipalités de la région;

En conséquence, il est proposé par Pierre Boisvert, conseiller, appuyé par Mauro Lando, conseiller, et résolu unanimement de refuser la demande soumise par la municipalité de Napierville susmentionnée.

**ADOPTÉE**

**RAPPORT DE VOIRIE DU MOIS D'AVRIL 2013:**

Durant le mois d'avril 2014, les employés des travaux publics de la municipalité ont notamment effectué les travaux de voirie suivants:

- démontage et nettoyage des équipements à neige;
- pompage de la station Fortin à haut niveau suite à la fonte des neiges;
- changement des pneus à neige sur les véhicules, plus le changement d'huile;
- nettoyage des parcs;
- réparation des nids de poules;
- démontage partiel de la patinoire ainsi que du système de refroidissement;
- balayage de l'abrasif sur les trottoirs;
- finir la peinture au centre récréatif;
- début de réparation de certain accotement;
- nettoyage des coins de rang avec notre balai mécanisé sur le tracteur Massey;
- faire nettoyer les rues du village par balai-aspirateur;
- réparation des pancartes de signalisation endommagées;
- débiter le nettoyage des fossés sur le long des routes.

Rés : 2014-05-138

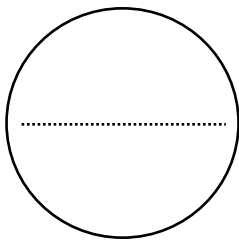
**TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT ET DE PROLONGEMENT DES  
TROTTOIRS LONGEANT UNE PORTION DE LA ROUTE 219 –  
MANDAT D'INGÉNIRIE**

Attendu que la Municipalité désire procéder au réaménagement d'une section de trottoir d'une longueur approximative de 112,21 mètres contiguë aux lots 316, 315-P et 314-P du *Cadastre du Québec* et à la Route 219;

Attendu que la Municipalité désire également procéder à la construction d'une section de trottoir supplémentaire d'une longueur approximative de 96,92 mètres contiguë aux lots 312-1 et 312-6 du *Cadastre du Québec* et à la Route 219;

Attendu que des demandes de prix ont été effectuées auprès de trois ingénieurs concernant la préparation des plans et devis des travaux susmentionnés pour l'appel d'offres sur invitations à venir;

En conséquence, il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Mauro Lando, conseiller, et résolu unanimement d'adjuger de gré à gré le mandat d'ingénierie au *Groupe-Conseil Génipur inc.* pour la préparation des plans et devis pour l'appel d'offres sur invitation à venir relatif aux travaux susmentionnés, le tout, pour un montant de 4 995 \$, plus taxes, et ce, puisque le prix est le plus bas et qu'il correspond à une contrepartie répondant aux demandes de la municipalité.



Procès-verbal du Conseil de la  
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington

ADOPTÉE

Rés : 2014-05-139

**DEMANDE DE M. AURÈLE TREMBLAY RELATIVE À LA  
RÉINSTALLATION DE LA CLÔTURE AU 199, ST-PATRICE –  
POINT D'INFORMATION**

Attendu qu' une entente est intervenue entre la municipalité et M. Aurèle Tremblay afin que ce dernier retire sa clôture sur son terrain sis au 199, St-Patrice pour agrandir l'espace disponible lors de la tenue du festival Country;

Attendu que le Festival Country est discontinu;

Attendu que M. Aurèle Tremblay aimerait que soit réinstallée sa clôture;

En conséquence, il est proposé par Pierre Boisvert, conseiller, appuyé par Mauro Lando, conseiller, et résolu unanimement de donner suite à la demande de M. Aurèle Tremblay et de procéder aux travaux d'installation d'une clôture avec une porte sur le terrain sis au 199, St-Patrice, le tout, aux frais de la municipalité.

ADOPTÉE

Rés : 2014-05-140

**SCELLEMENT DES FISSURES D'ASPHALTE – ENTRETIEN  
PRÉVENTIF 2014**

Attendu qu' il est opportun de procéder à des travaux de scellement des fissures d'asphalte sur certains chemins municipaux;

Attendu que M. Sylvain Boucher, Coordonnateur des travaux publics, a demandé des prix à deux fournisseurs pour ces travaux, soit à L'Équipe Marcil Inc. et à Gestion Pavex;

En conséquence, il est proposé par Pierre Boisvert, conseillère, appuyé par Mauro Lando, conseiller, et résolu unanimement d'adjuger le contrat de gré à gré pour des travaux de scellement des fissures d'asphalte sur les Rangs St-Louis, St-Paul et Ste-Mélanie, représentant approximativement 8 750 mètres linéaires, à L'Équipe Marcil Inc., tel que recommandé, pour un montant de 12 870 \$, plus taxes, et ce, puisque le prix est le plus bas et qu'il correspond à une contrepartie répondant aux demandes de la municipalité.

ADOPTÉE

**RAPPORT D'INTERVENTION DU SERVICE DE PRÉVENTION  
INCENDIE DU MOIS D'AVRIL 2014**

M. Daniel Lussier informe la population des résultats du rapport d'intervention du Service de prévention incendie préparé par M. Jean-Luc Beaudin, Directeur du Service.

| Activités                                  | Nombre d'intervention |
|--|-----------------------|
| Intervention première répondant            | 8                     |
| Entretien d'équipe                         | 5                     |
| Inspection et vérification<br>avant départ | 5                     |
| Feu d'installation électrique              | 2                     |
| Feu de débris non conforme                 | 1                     |
| Formation pompe                            | 6                     |
| Alarme incendie                            | 1                     |
| Prévention résidentielle                   | 25                    |

**Procès-verbal du Conseil de la  
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

Rés : 2014-05-141

**ENTENTE RELATIVES AUX CONDITIONS DE TRAVAIL DES  
POMPIERS DU SERVICE DE PRÉVENTION INCENDIE DE  
SHERRINGTON**

Il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par Pierre Boisvert, conseiller, et résolu à l'unanimité des personnes votantes d'accepter l'entente relative aux conditions de travail des pompiers du Service de prévention incendie de Sherrington et d'autoriser M. Michel Demers, Directeur général, et M. Jean-Luc Beaudin, Directeur du service, à la signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington.

*Nota : Mme Christine Schultz s'abstient de voter et de délibérer en application du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.*

**ADOPTÉE**

Rés : 2014-05-142

**EMBAUCHE DE MME JANIQUE PERRAS AU POSTE DE  
MONITEUR DU CAMP DE JOUR DE SHERRINGTON**

Il est proposé par Pierre Boisvert, conseiller, appuyé par Christine Schultz, conseillère, et résolu unanimement d'embaucher Mme Janique Perras au poste de moniteur du Camp de jour de Sherrington, du 23 juin 2014 au 22 août 2014, incluant la journée du 16 juin 2014, au salaire minimum et à 40 heures/semaine.

**ADOPTÉE**

**DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2013 DE LA BIBLIOTHÈQUE  
MUNICIPALE**

M. Daniel Lussier, maire, dépose le rapport annuel 2013 de la bibliothèque municipale en séance préparé par Mme Diane Parent, Responsable de la bibliothèque municipale.

De plus, M. Lussier souligne le travail remarquable des bénévoles de la bibliothèque et remercie chacun d'eux en séance. Il termine en informant la population que la municipalité de Saint-Edward remercie Mme Diane Parent pour l'aide à l'amélioration de leur bibliothèque.

Rés : 2014-05-143

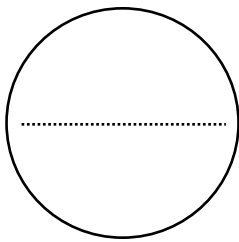
**NOMINATION DU REPRÉSENTANT MUNICIPAL AU GROUPE DE  
TRAVAIL RELATIF AU DÉVELOPPEMENT DU LOISIR LOCAL**

Attendu qu'un groupe de travail sur le développement du loisir municipal et régional des Jardins-de-Napierville a été créé;

Attendu que les axes de travail de ce groupe sont les suivants :

- développement de l'offre de service dans chacune des municipalités;
- collaboration et partage entre les municipalités (infrastructures, équipement, matériel, etc.);
- accessibilité à l'offre de service sur le territoire pour l'ensemble des citoyens;
- le soutien au bénévolat;
- la réappropriation du territoire;
- la communication;

Attendu qu'il est opportun de nommer officiellement la représentante de la municipalité;



**Procès-verbal du Conseil de la  
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

En conséquence, il est proposé par Christine Schultz, conseillère, appuyé par Pierre Boisvert, conseiller, et résolu unanimement de nommer Mme Isabelle Leduc, conseillère, à titre de représentante de la municipalité au Groupe de travail relatif au développement du loisir local.

**ADOPTÉE**

Rés : 2014-05-144

**DEMANDE POUR LE PRÊT DU TERRAIN DE BASEBALL À SHERRINGTON – ATELIERS D'APPRENTISSAGES POUR LES JEUNES**

Attendu que Mme Maude St-Hilaire a déposé une demande à la municipalité le 28 avril dernier pour le prêt du terrain de baseball municipal;

Attendu que le projet de Mme St-Hilaire est d'élaborer des ateliers d'apprentissage du baseball pour la fin du mois de juin tous les vendredi à 18 h 00 pour des jeunes entre 4 et 12 ans;

Attendu que pour réaliser son projet, Mme St-Hilaire demande d'avoir à la disposition de son équipe un terrain de baseball à tous les vendredi soir où se tiendront les ateliers, et ce, éclairé au besoin et avec les coussins et marbre;

Il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement qu'un terrain de baseball de la municipalité soit mis gratuitement à la disposition de l'équipe de Mme Maude St-Hilaire à chaque vendredi requis, et ce, éclairé au besoin et avec les coussin et marbre.

**ADOPTÉE**

Rés : 2014-05-145

**SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER - DEMANDE DE COMMANDITES – RELAIS POUR LA VIE DE HEMMINGFORD**

Il est proposé par Pierre Boisvert, conseiller, appuyé par Isabelle Leduc, conseillère, et résolu unanimement de donner un don de 100 \$ afin d'appuyer la 10<sup>e</sup> édition du Relais pour la vie de Hemmingford de la Société canadienne du cancer qui se tiendra au Parc Safari de la ville de Hemmingford le 6 juin 2014, et ce, puisque le budget des dons le permet.

**ADOPTÉE**

**RENCONTRE RELATIVE À LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ CIVILE LE 20 MAI 2014 À 19 H 00 À LA MRC – POINT D'INFORMATION**

M. Daniel Lussier informe la population qu'une rencontre aura lieu à la MRC des Jardins-de-Napierville le 20 mai prochain à 19 h 00 concernant la Politique de sécurité civile.

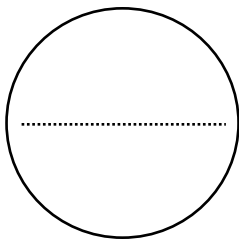
**CORRESPONDANCE DU MOIS D'AVRIL 2014**

Aucune correspondance n'est présentée en séance.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

*Questions de M. Daniel Laplante :*

1. À la demande de M. Daniel Lussier, M. Laplante explique que la Fondation des Gouverneurs de l'Espoir a été fondée en partie par sa sœur et qu'un regroupement rassemblant au moins 5 000 personnes (vente des



**Procès-verbal du Conseil de la  
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

nez de clown pour la vie pour l'Hôpital Ste-Justine) s'est tenue dimanche le 4 mai 2014 avec succès.

2. M. Laplante s'informe sur le programme des Fleurons du Québec puisqu'il se demande si les actions issues de ce programme peuvent être coercitives. Mme Raffaella Di Stasio apporte des précisions sur le mode de classification et la liberté d'embellir des citoyens.
3. M. Laplante demande si la réglementation relative aux nuisances va s'appliquer aux citoyens qui accumulent des biens ou des débris sur leur terrain. M. Daniel Lussier comment la municipalité met en application ses règlements.
4. M. Laplante demande à la municipalité si les jardinières seront installées cette année, et si oui, si elles seront disposées pareillement, ou s'il y en aura plus. Il lui est répondu que l'installation des jardinières s'effectuera comme les années passées.
5. M. Laplante demande qu'un article soit publié dans le journal municipal afin de solliciter des participants pour la ligue de poches de sable qu'il souhaite créer. Mme Raffaella Di Stasio lui demande de lui fournir les détails voulus au lendemain de la séance.

Rés : 2014-05-146

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

La séance est levée à 19 h 53 sur une proposition Pierre Boisvert, conseiller, appuyé par Isabelle Leduc, conseiller, et ce résolu unanimement.

**ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
M. Daniel Lussier, Maire

\_\_\_\_\_  
M<sup>e</sup> Raffaella Di Stasio,  
Secrétaire-trésorière

Je, \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 5 mai 2014.